

**ECOLES MUNICIPALES ARTISTIQUES DE VITRY-SUR-SEINE**  
**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU LUNDI 30 JANVIER 2017**

**Présents :** Monsieur **Kennedy**, Maire, Madame **Konaté**, Adjointe au Maire, Madame **Rossignol**, Chef de service des Ecoles Municipales Artistiques, Madame **Guiot**, Chef de service adjointe des Ecoles Municipales Artistiques, Madame **Van Maerrem**, Directrice de l'Académie Municipale de Danse, Madame **Marteau**, Directrice adjointe de l'Académie Municipale de Danse, Madame **Milon**, Directrice de l'Ecole d'arts plastiques, Monsieur **Robinson**, Directeur adjoint de l'Ecole d'arts plastiques, Monsieur **González**, Directeur du Conservatoire de musique, Monsieur **Papin**, Directeur adjoint du Conservatoire de musique, Madame **Caron-Séclier**, Représentante des professeurs (musique), Madame **Falière-Aulnette**, Représentante des professeurs (musique), Madame **Adam**, Représentante des professeurs (danse), Monsieur **Mesaros**, Représentant des professeurs (arts plastiques), Madame Louisa **Bailèche**, Représentante des élèves et parents d'élèves (musique), Madame **Ghacham Morin**, Représentante des élèves et des parents d'élèves (danse), Madame **Diana**, Représentante des élèves et des parents d'élèves (danse), Madame **M' Barki**, Représentante des élèves et des parents d'élèves (danse)

**Excusés :** Monsieur **Tzinmann**, Adjoint au Maire, Madame **Clément**, Directrice Culture- Jeunesse-Sports, Monsieur **Posnic**, Directeur adjoint à l'action culturelle, Monsieur **Coury**, Chargé du développement culturel du conservatoire, Madame **Bourette**, représentante des professeurs (danse), Madame **Vaché-Olivieri**, représentante des professeurs (arts plastiques), Madame **Rohrbach**, Principale du collège A. Chérioux, Madame **Lesenfans**, Représentante des élèves et parents d'élèves (musique), Monsieur **Pereira De Almeida Heleno**, Représentant des élèves et parents d'élèves (arts plastiques).

Mme Rossignol rappelle que le Conseil d'établissement est un organe consultatif et non un organe décisionnaire à la différence d'un conseil d'administration.

Suite à l'élection des nouveaux représentants des professeurs ainsi que des représentants des élèves et parents d'élèves, ce conseil d'établissement d'installation a pour objectif de permettre aux divers représentants des responsables et des utilisateurs de se rencontrer pour soutenir et suivre les actions et les initiatives de l'établissement. Il assure également un rôle de liaison, d'échange et d'information sur les actions entreprises, les partenariats engagés, le bilan des activités pédagogiques et de diffusion. La difficulté de mise en place de réunion du conseil d'établissement est souvent mise en avant. Il faut connaître les obligations d'une telle instance et les difficultés à trouver des élus au sein des commissions. Pour ce conseil d'établissement, aucune commission n'a eu lieu au préalable pour permettre une tenue rapide de cette réunion (soit 3 mois de préparation au lieu de 6 habituellement).

Mme Rossignol rappelle l'ordre du jour de la réunion qui commencera par une présentation générale chiffrée de l'établissement.

Ensuite, chaque école reviendra sur les temps forts de l'année 2015-2016, les projets de l'année scolaire 2016-2017 et les perspectives.

## Généralités

### Effectifs agents

Les Ecoles Municipales Artistiques sont constituées de 79 agents titulaires ou non de la mairie de Vitry (une équipe administrative et technique de 7 personnes, une équipe de direction de 8 personnes, et une équipe pédagogique de 68 personnes).

Actuellement, concernant l'équipe administrative, un agent administratif est parti à la retraite et ne sera remplacé qu'à sa date effective de départ, soit au 1<sup>er</sup> mai.

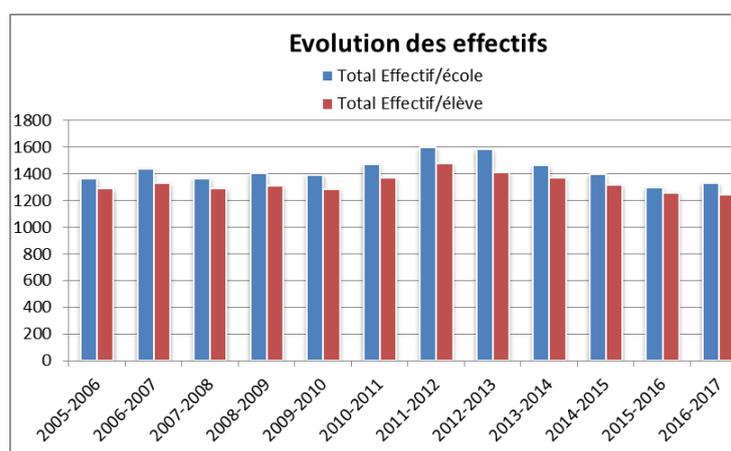
Une personne de l'accueil, venant de l'atelier mobilité, est en formation avec une possibilité de reclassement à l'issue de sa période d'adaptation.

### Effectifs élèves

Les EMA ont une amplitude d'ouverture de 70 heures hebdomadaires 6 jours sur 7.

En janvier 2017, on compte 1331 élèves au total des écoles, soit 1247 inscrits, ce qui signifie que 84 élèves suivent un double cursus.

EFFECTIFS 2016-2017	
Musique	663
Danse	361
Arts Plastiques	199
Pépinière	108
Total Effectif/école	1331
Total Effectif/élève	1247



Après une progression quasi constante entre 2007 et 2013 (+7%), s'opère désormais un tassement des effectifs.

Quelles en sont les raisons principales ?

- **La mise en place de la réforme des rythmes scolaires.** Impactant directement 50% des élèves des EMA en 2014-2015, la perte sèche du nombre d'élèves est évaluée à 10% depuis 2013-2014.
- **La suspension ou la fin des dispositifs CHAD et CHAAP** (classes à horaires aménagés Danse et Arts plastiques). 80 élèves entre 11 et 14 ans qui chaque année pouvaient bénéficier de ces dispositifs.
- **La gestion des dossiers endettés.** Le suivi plus attentif des dossiers avec le SAF contraint les usagers à recouvrir leurs dettes s'ils veulent s'inscrire. Sur le listing de 383 personnes transmis par le Service des Affaires Familiales en début de période de réinscription, près de 40 inscrits ont dû se voir retirer leur demande d'inscription par défaut de paiement.

● **La limitation de l'effectif du Conservatoire** pour les primo-entrants. Après les réinscriptions, le nombre de places à pourvoir est connu et permet de répondre précisément aux possibilités d'absorption du Conservatoire. L'estimation pourrait être d'une vingtaine de places que nous n'accordons plus faute de pouvoir ensuite intégrer ces élèves en cours d'instrument dès la deuxième année.

**Le public des EMA est majoritairement jeune (78%), essentiellement féminin (69%), vitriote (89%) mais à l'implantation géographique variée.**

**Si l'essentiel des enseignements se constitue autour des cursus, les 3 écoles ont développé depuis plusieurs années une offre d'éducation artistique et culturelle conséquente dans le cadre scolaire et périscolaire. En 2015-2016, près de 800 élèves de la maternelle au collège ont bénéficié de cette offre.**

## **Budget**

● **Le budget de fonctionnement des EMA (hors masse salariale) est porté à 61 300€ sur l'exercice 2016.** Il a connu une augmentation depuis 2005 due principalement au développement de deux axes forts pour l'enseignement artistique : la programmation culturelle qui vient compléter l'offre pédagogique proposée aux élèves et la maintenance du parc instrumental, correspondant à l'entretien des instruments que l'on prête aux élèves du Conservatoire.

La baisse qui survient depuis 2015 est la conséquence des efforts budgétaires consentis par l'ensemble des services municipaux.

● **Le budget d'investissement (hors informatique) est de 11 500€ en 2016.** La baisse observée depuis 2015 se lit à l'aune des mêmes restrictions budgétaires.

● **Le budget recettes** (frais d'inscriptions + subventions diverses) **varie autour de 480 000€.** Il s'agit du 3<sup>ème</sup> niveau de recettes des activités scolaires et périscolaires, derrière la restauration scolaire et l'accueil Maternelle (source SAF).

● **Le budget pluriannuel** des EMA pour l'année 2016 a été réalisé avec les travaux d'étanchéité concernant les verrières ainsi que les chéneaux. Au studio Bagouet, les portes d'entrée ont été changées pour une meilleure étanchéité au froid et un visiophone a été installé pour permettre aux professeurs d'ouvrir la porte sans laisser les élèves seuls en cours.

Les travaux prévus en 2017 :

- 3<sup>ème</sup> tranche des travaux concernant les fuites d'eau avec la reprise des peintures endommagées.
- Changement d'une fenêtre par studio de danse (Waehner et Nijinsky) pour permettre une ouverture fonctionnelle.
- Un devis a de nouveau été fourni pour le ponçage et la vitrification des parquets par phasage.

## Tarifification

Un nouveau tarif a été voté au conseil municipal du 14 décembre 2016.

Il porte sur la création d'un **tarif « champ social »** ouverts aux structures sociales souhaitant inscrire un groupe de maximum 10 personnes aux cours dispensés par les EMA. Cette participation financière sera indexée au barème 7 de la grille tarifaire des cours collectifs.

La motivation et l'engagement des personnes ainsi que la qualité de la collaboration avec la structure seront des critères déterminants pour entrer dans ce dispositif. Chaque inscription de groupe fera par ailleurs l'objet d'une convention spécifique.

## Prise de parole de Mr le Maire

Mr Kennedy commence en expliquant que la mairie de Vitry, comme toutes les autres collectivités, continue de subir la réduction de la dotation de l'Etat, suite à la projection de la loi de finances 2016, 2017 et 2018.

Sur un budget de 140 millions d'euros, cela représente 6 millions d'euros de moins par an pendant trois ans. Par conséquent, il faudra se plier à cette contrainte. Une commune ne peut pas voter un budget en déséquilibre, et se permettre de faire des emprunts pour compenser le déficit (contrairement à l'Etat), ce qui créerait de la dette publique. Mr le Maire entend ne pas pénaliser le secteur de la culture ni celui de la vie associative. Avec l'aide de la majorité, il défendra sa position au Conseil municipal. Il se peut que certains secteurs non impactés en 2017 le soient en 2018.

Mr Kennedy remercie les efforts faits concernant la bonne gestion des établissements culturels. Les EMA sont accessibles à l'ensemble de la population grâce à la politique tarifaire reposant sur le quotient familial.

Il ajoute que les actions culturelles menées par les EMA participent au rayonnement de la structure et contribue à l'attention portée aux vitriots quelle que soit l'origine sociale.

Une demande d'association à caractère social (enfants et adultes concernés) s'est exprimée mais des moyens légaux et administratifs ont dû être trouvés et acceptés par tous les partenaires. Un nouveau tarif à titre expérimental a été voté. Pratiquer une activité artistique contribue à l'épanouissement et au développement d'un esprit citoyen.

Mr Kennedy remercie le service des EMA d'avoir accepté un agent territorial en reclassement. Ces agents pour des raisons de pénibilité au travail ou de problèmes psychologiques ont ainsi la possibilité d'accéder à une reconversion professionnelle. Ce travail est réalisé en partenariat avec les organismes spécialisés (organisations syndicales, Commission Hygiène Sécurité et Conditions Techniques, service prévention). Il est difficile de trouver des structures volontaires car un effort supplémentaire est nécessaire de la part du service accueillant qui s'engage à accompagner des agents à réintégrer graduellement le monde professionnel.

## **Conservatoire à Rayonnement Communal de Musique**

### **Projets**

Mr González rappelle deux moments importants qui ont rythmé la vie du conservatoire en 2015-2016.

Le premier, en début d'année, à l'initiative de l'École d'arts plastiques réunissait les trois écoles autour du **Burlesque** avec des ateliers, des spectacles, des points d'écoute ainsi que des micros concerts.

Le deuxième, en fin d'année, proposé conjointement par l'Académie de danse et le conservatoire, a été la **Fantaisie autour de l'Amour Sorcier**, avec comme point de départ un spectacle conçu et mis en scène par Alexia Guiomar (130 danseurs et musiciens, élèves et professeurs des EMA au Théâtre Jean-Vilar) et qui a nécessité une grande implication de l'ensemble des participants.

Mr González ajoute que **55 manifestations, auditions, concerts ou spectacles** des élèves ont été programmés sur le plateau des EMA ou au Théâtre Jean-Vilar.

Les réunions de bilan par département ont mis en relief la richesse et la variété des thèmes qui ont inspiré le travail des différentes classes et ont donné lieu à des convergences intéressantes tissant des liens pédagogiques forts entre les départements vocaux et instrumentaux.

Le thème de **La Nature** a été décliné sous diverses expressions. Les spectacles **La tempête** (réunissant les classes de flûte traversière des conservatoires de Vitry-sur-Seine et d'Ivry-sur-Seine), **Les quatre éléments**, à l'occasion des **Rencontres des vents**, ont mis en valeur la pratique d'ensemble. Le thème des **Oiseaux** a été proposé lors des **Rencontres de piano**.

Un travail sur la relation entre **Musique et Parole, Musique et Récit** a généré plusieurs manifestations et concerts au sein des EMA.

**La Voix** a été très présente également cette année dans la programmation pédagogique du Conservatoire avec des concerts autour du **Mythe d'Orphée** pour la **Semaine de la voix, La Flûte Enchantée** avec la **chorale d'enfants du conservatoire, Voix en vols** et **Improvisations** par la classe d'électroacoustique et **Tous en Scène**.

**La musique d'Amérique du sud** a relié plusieurs classes de formation musicale, à l'initiative de Marianne Demange autour du projet **Agua de beber**. Ce sont aussi les **musiques du monde** et particulièrement celles de l'Amérique latine qui ont été proposées dans un concert des classes de flûte à bec et guitare.

Le répertoire de **musique ancienne** et **musique baroque** a réuni plusieurs classes instrumentales (clavecin, flûte à bec, hautbois, basson, chant) autour de concerts tels que **1728-1732**.

En écho au thème du **Burlesque**, le département des cordes a motivé ces rencontres par le thème de **La Fête**.

A toutes ces manifestations thématiques, très souvent partagées, Mr González précise que s'ajoutent un bon nombre des **concerts d'orchestre, d'ensemble de vents, de récitals des élèves de niveau avancé, la programmation liée au dispositif CHAM (Classes à Horaires Aménagés Musique)**, dont le **concert autour de la Grotte Chauvet** (projet mis en musique par Michel Coury et Nicolas Perrin), le **Concert du nouvel an**, concert de percussion avec un *Parlons Rock*, et la très belle programmation du **département de Jazz**.

Concernant la musique d'ensemble, des ensembles et de la vie des orchestres, Mr González spécifie que celle-ci représente le noyau du propos pédagogique du conservatoire en répondant à la notion de parcours personnalisé. **La pratique de la musique de chambre** se développe en lien avec la proposition d'un cycle 3 plus complet, suite au classement du conservatoire.

Le répertoire travaillé par l'**orchestre symphonique** cette année a été important (dont **la Boutique fantasque** de Rossini, musiques de films de Nino Rota à propos du **Burlesque, Suite en la** de Dvořák, **Concerto pour violoncelle et orchestre** de Schumann et **l'Amour Sorcier** de Manuel de Falla - version 1925, avec chanteuse). Cette programmation orchestrale a été possible grâce à la grande implication des professeurs lors des concerts au sein des pupitres.

Autre axe très important tracé par le conservatoire, le répertoire contemporain et la création qui créent des lignes de force dans la pédagogie - entre création et répertoire. La musique du XX-XXI<sup>ème</sup> siècle s'est déclinée tout au long de l'année à travers entre autres des concerts de l'Atelier de piano contemporain, dont **Praeludium** (intégrale du premier livre des préludes de Debussy, préludes d'Ohana, Dutilleux...).

Mr González revient aussi sur les collaborations, rencontres inter-conservatoires notamment avec le conservatoire d'Ivry-sur-Seine pour les **Rencontres de flûtes traversières**, le **Département jazz** commun, **les classes de guitare** et l'invitation de l'orchestre du 3<sup>ème</sup> cycle au **Festival de violoncelle** organisé par le conservatoire d'Ivry-sur-Seine au Théâtre Antoine Vitez. A noter également la participation de trois élèves contrebassistes vitriots aux **Rencontres de Contrebasse** organisées à l'auditorium Saint Germain (Paris 5<sup>ème</sup>) autour de la musique russe.

## **Autres aspects de pédagogie**

A propos du déroulement des études, cinq points sont évoqués par Mr González.

Tout d'abord, concernant les **passages de cycle**, 62 élèves ont été présentés en fin de cycle instrumental, tout cycle confondu (14 en cordes, 15 en vents, 8 en guitare, 19 en piano et 6 en chant). Deux élèves ont été présentés en fin de cycle 3 en interne, suivant les préconisations de la direction qui permettent désormais (depuis l'inspection de 2017) de décerner le diplôme du CEM (Certificat d'Etudes Musicales).

Le deuxième point abordé est la **pratique d'examen en milieu de cycle (mi-cycles)** permettant de mieux anticiper et adapter le parcours des élèves. Celle-ci a été reconduite par les départements des cordes et des vents, et adoptée depuis cette année par le département de piano.

En troisième point, **le renforcement de la pratique de la musique de chambre** a permis une plus grande présence du département lors des manifestations du conservatoire ainsi que la réalisation d'un concert de très belle qualité fin juin.

**L'intérêt du cycle découverte** n'est plus à démontrer permettant à l'élève de révéler des aptitudes spécifiques à un instrument ou une famille d'instruments. Cependant il a été constaté en début d'année une augmentation des demandes en piano.

Enfin le cinquième point concerne **les résultats UEPA 94** (Union des Conservatoires du Val-de-Marne). Sept élèves ont été présentés (CYCLE III : 1 élève en piano, mention TB, unanimité et félicitations, 1 élève en FM mention TB à l'unanimité ; CYCLE II : 1 élève en violon mention TB et 3 élèves en formation musicale, dont 2 avec mention TB, 1 avec mention B et 1 sans récompense).

Mr González présente la pépinière 3 coordonnée en 2015/2016 par Nicole Piazzon, reconduite en 2016/2017. Le travail de la pépinière 3 a été articulé sur la session 1 avec Cyriane Fialon, marionnettiste.

Mr González évoque alors huit questions de réflexion pédagogique.

Sollicités par l'Education Nationale, une étude de faisabilité concernant le projet **Orchestre à l'Ecole** a été menée. Ce travail en liaison avec la direction culture portait la réflexion sur les possibilités d'adhésion à l'association Orchestre à l'Ecole ainsi qu'une étude avec une convention et une proposition budgétaire adaptée.

**L'accueil régulier de classes primaires et maternelles** (ateliers de découverte ou d'écoute) mené par Michel Coury a permis d'établir **un projet de création, avec une classe de l'école primaire Joliot Curie**, mis en place en 2017.

Une grande réflexion a été menée par le département de la formation musicale notamment sur les acquis des deux premières années du premier cycle, en accord avec l'apprentissage instrumental. Mr González rappelle qu'il a été signalé lors des réunions de département, la nécessité d'aborder avec les élèves le répertoire travaillé par les orchestres et/ou les ensembles de vents. Ainsi par exemple le programme proposé par l'orchestre du 3<sup>ème</sup> cycle fera l'objet d'une analyse en cours de formation musicale.

Autre point de réflexion pédagogique, l'édition papier du projet d'Établissement et règlement des études 2015-2022 sera publié prochainement.

Mr González évoque la plateforme **Arts en scènes**. A l'initiative de Mme Van Maerrem, ce projet, conçu comme un véritable lieu de recherche, vise à croiser des arts enseignés aux écoles municipales artistiques.

L'implication du conservatoire s'appuie également sur l'existence d'une **classe d'électroacoustique**, d'un **atelier de piano contemporain**, sur la présence de **compositeurs** parmi les enseignants du conservatoire, sur l'invitation de **jeunes compositeurs** issus des grandes écoles, la présence régulière des ensembles tels que **Polymorphose**, **InSoliTus** et sur le projet de création d'une petite classe **d'initiation à la composition et d'improvisation**.

Mr González mentionne une question souvent abordée dans les réunions de département celle concernant l'assurance des instruments de musique. Le service juridique est en train d'essayer d'y répondre.

Dernier point de réflexion pédagogique évoqué, l'équipement électroacoustique est désormais ancien, malgré les achats réalisés. Il ne permet que très difficilement l'utilisation d'Internet et les mises à jour du système nécessitées par l'acquisition de nouveaux logiciels.

Pour terminer, Mr González rappelle que la direction musique a souhaité orienter le profil du poste de professeur de saxophone vers le jazz. Suite au départ en retraite de Jean-Pierre Chaty, le nouveau professeur se nomme Hamza Touré.

## **Conclusion**

Une année 2015-16 riche en thématiques et en idées. Plusieurs des points d'évolution et de réflexion abordés cette année permettent d'établir de belles perspectives pour l'année prochaine avec des liens étroits avec nos partenaires, l'organisation de plus en plus efficace des rencontres par département, des échanges avec des Ensembles comme l'Itinéraire, InSoliTus, l'Ensemble Baroque Nomade et des moments-phare comme la 4<sup>ème</sup> édition du festival Claude Helffer dont deux concerts en lien avec le MAC VAL.

## Académie Municipale de Danse de Vitry

### Projets

Mme Van Maerrem présente d'abord les deux points forts qui ont marqué l'année 2015/2016 : l'approfondissement de la question de l'interdisciplinarité. Depuis deux ans, l'Académie Municipale de Danse a mis en place des résidences d'artistes plasticien et de musicien. Cette ouverture sur d'autres esthétiques a permis d'orienter professeurs et élèves vers de nouveaux horizons et de favoriser une plus grande ouverture culturelle.

Cette année, deux projets communs ont été menés : le premier avec le Conservatoire de musique - ***l'Amour Sorcier*** (60 musiciens, 60 danseurs participants). Dans le cadre du spectacle de fin d'année de l'AMDV au Théâtre Jean-Vilar, Alexia Guiomar, professeur de piano au Conservatoire a conçu le spectacle en prenant en charge sa conception et sa réalisation dans son ensemble.

Le deuxième projet ***Labobjet***, en lien avec l'Ecole d'arts plastiques, a permis l'ouverture d'un atelier chorégraphique, entre Nicole Piazzon – professeur de danse contemporaine, Nigel Robinson - directeur adjoint de l'Ecole d'Arts plastiques et 12 élèves de 11 à 15 ans, intéressés par le processus de création. Ensemble, ils ont collaboré à la réalisation d'une pièce plastique, musicale et sonore. Le Centre de Développement Chorégraphique La Briqueterie, reconnaissant l'acte créatif de ce dispositif, l'a intégré dans sa programmation *La journée des voisins*.

Le deuxième point fort a été **d'encourager la création, valoriser la créativité et l'inventivité des élèves, et faire ressortir le travail des professeurs.**

L'expérience TryËma et les méthodes pédagogiques des professeurs ont créé une véritable émulation chez les élèves en matière d'ambitions chorégraphiques faisant ressentir une réelle volonté d'expression de soi et de prise d'autonomie.

Mme Van Maerrem précise qu'en l'absence de 3ème cycle, les jeunes de plus de 15 ans sont **intégrés dans les cours adultes. Cette solution n'est pas pérenne et le découragement se fait** ressentir. Or, la jeunesse est essentielle dans les écoles : c'est un moyen de projection pour les plus jeunes, une ressource qui participent à la dynamique de l'école.

A l'occasion de la journée ***Découverte des auteurs en herbe / Semaine de la danse***, 54 élèves âgés de 10 à 58 ans ont présenté une création personnelle sur le plateau des EMA constituant 2 programmes de 50 minutes chacun. Cette journée fut un succès, et a remporté l'adhésion des parents.

Dans la volonté d'établir un réel dialogue avec les élèves, le public et les professeurs des trois écoles, la création d'un futur atelier est en cours. Ce projet pluridisciplinaire nommé **Arts en Scènes** est conduit par les trois écoles et s'adresse aux jeunes de plus de 15 ans, intéressés par le processus de création qu'ils soient débutants, confirmés ou autodidactes. A l'instar du projet **TryËma**, ce projet, situé au croisement des arts visuels et du spectacle, sera dédié à l'expression et à la création d'œuvres collectives par des rencontres et échanges avec des artistes et des professionnels du spectacle.

## Organisation pédagogique

Sur le volet pédagogique, Mme Van Maerrem rappelle que depuis l'an dernier, **la transformation des disciplines dites « optionnelles »** (danse africaine, danse folklorique, danse street-jazz...) **en pratiques intégrées**, à part entière, dans le cursus pédagogique a permis le libre choix des disciplines pour favoriser le développement d'une expression personnelle et encouragé la création.

**Deux ateliers de formation en percussions corporelles**, ont été conduits par Silmon Valmort, pour apporter aux professeurs des outils de transmission et des ressources pédagogiques.

**L'évaluation des élèves de fin de 1<sup>er</sup> cycle** est devenue un événement important dans la vie de l'élève. Elle lui permet de se situer, de prendre conscience de ses acquis, de présenter son travail de l'année à la direction et aux professeurs invités. Face à cette expérience positive, une partie de l'équipe enseignante s'est constituée en groupe de travail pour réfléchir à la mise en place de l'évaluation de fin de 2<sup>ème</sup> cycle.

**Les Cours Séniors ont été limités l'an dernier à 22 personnes** (lors des demandes d'inscription) afin que les séances se déroulent dans les meilleures conditions possibles. La demande étant exponentielle, une réflexion est à mener sur l'éventualité d'ouverture d'un deuxième cours en lien avec le service social.

Suite à la suspension des **CHAD** (Classes à Horaires Aménagés Danse) en raison du départ à la retraite de Mme Abittan, Mme Van Maerrem, Mme Piazzon et Mme Rossignol ont rencontré Mme Chantry, principale du collège Rabelais. Mme Chantry a souhaité suspendre ce programme pour cette année mais a exprimé sa volonté d'une reprise du dispositif en 2017-2018. La nouvelle réforme des collèges suscitant un réaménagement des enseignements et un redéploiement des plannings, Mme Van Maerrem remarque que les collèges contactés sont dans le même positionnement.

**La danse à l'école** constitue une part importante des activités de l'Académie de danse. Les classes d'écoles primaires engagées dans un parcours de jeune spectateur, en partenariat avec le **Théâtre Jean-Vilar** et le **CDC La Briqueterie** (Centre de Développement Chorégraphique), bénéficient de 12 séances de découverte et de pratique de la danse aux EMA et d'un atelier avec un chorégraphe en lien avec sa création. Ce parcours se clôture par une présentation publique aux EMA où les écoles et les parents sont invités. 12 classes ont bénéficié de ce dispositif représentant un total de 144 heures d'enseignement pour 321 enfants. 6 classes ont été invitées à la restitution (480 élèves au total).

L'AMDV est de plus en plus sollicitée pour intervenir en crèche auprès des enfants et du personnel. Cette année, la crèche Rouget de l'Isle a bénéficié d'un atelier, mené par Hélène Bourette – professeure danse classique nouvellement diplômée en AFCMD (Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé). Cet atelier hebdomadaire d'éveil au mouvement, en présence du personnel encadrant, s'est déroulé de février à juin 2016, 25 enfants ainsi que le personnel ont bénéficié de ce dispositif.

Dans l'objectif d'appréhender la danse dans sa dimension artistique, sociale et historique, des stages sont organisés sur l'année. Des présentations publiques des ateliers chorégraphiques adultes sont programmées sur le plateau des EMA. Ainsi trois événements phares ont eu lieu : **le Bal de l'an** au Théâtre Jean-Vilar permettant une expérience intergénérationnelle, **La Semaine de la danse** (importante pour découvrir un autre volet du travail des professeurs et des élèves) et **Entrez dans la danse** véritable expérience de scène.

Dans l'objectif d'accessibilité aux arts et à la culture, **les sorties culturelles** contribuent à former le sens esthétique, de donner le goût et le plaisir à la découverte d'œuvres. Ainsi trois événements ont été pris en charge financièrement par les EMA pour le public adolescent de l'AMDV :

- Sur proposition de l'AMDV, les 3 Cinés Robespierre ont diffusé :  
**Mr GAGA, sur les pas d'Ohad Naharin** suivi d'un débat pour découvrir le travail et l'œuvre du chorégraphe israélien de la Batsheva Dance Company (40 élèves concernés).
- **La Cie Massala**, dont le chorégraphe Fouad Boussouf est professeur à l'AMD, a présenté **Le moulin du diable** au Théâtre Jean-Vilar (60 élèves concernés).
- **La Cie DANS6T**, dont le chorégraphe Bouziane Bouteldja a présenté **Réversible pamphlet** un spectacle contre toutes formes de violences morales et religieuses (40 élèves concernés).

A l'initiative de Nicole Piazzon, autour du travail de la chorégraphe Trisha Brown, **le CRD de Bobigny** (Conservatoire à Rayonnement Départemental) et les EMA ont accueilli les élèves du 3<sup>ème</sup> cycle du CRD d'Evry pour une participation à la journée *Créateurs en herbe*.

## Résidences

Les artistes en résidence à l'AMDV bénéficient d'un lieu de répétition, d'un espace de diffusion et d'un accompagnement technique et financier. Ils interviennent sur l'année, avec des temps d'ateliers et de présence régulière, auprès de classes dont la finalité est une présentation publique.

Ainsi, les chorégraphes **Brigitte Seth et Roser Montllo Guberna** de la **Cie Toujours après minuit** ont profité d'une deuxième année de résidence pour approfondir le croisement du langage chorégraphique et parlé.

**Claude Sorin** - chercheuse et pédagogue a proposé, tout au long de la Semaine de la danse, une installation sonore, **A l'écoute de la danse** réalisée à partir d'archives radiophoniques de l'INA. En salle Matisse ou sur le plateau, ces écoutes suivies d'un débat ont permis de découvrir le monde de la danse à travers les paroles de danseurs et de chorégraphes.

Dans le cadre du festival Mur-Murs, **Edwine Fournier**, chorégraphe de la Cie Tangible, a présenté *Traversée archéographique* avec les élèves de l'atelier chorégraphique de Virginie Delpierre, dans le quartier des Ardoines.

**Le Collectif TryËma et la Cie Urban Dance Providers** ont pu répéter aux EMA avant leurs représentations au Théâtre Jean-Vilar. Dans le cadre du dispositif *Territoires d'Expressions* destiné aux compagnies amateurs de la ville, l'AMDV a apporté son soutien par le prêt de studios.

Depuis plusieurs années, Mme Van Maerrem intervient dans la formation des directeurs d'établissement d'enseignement artistique et des directeurs de l'action culturelle, organisée par le **CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale)**, pour exposer **le dispositif des pépinières et le projet TryËma**.

Les EMA, en partenariat avec le **CND de Pantin (Centre National de Danse)** et le **MAC VAL** reçoivent les étudiants en formation au Diplôme d'Etat Danse. Ils sont accueillis au MAC VAL pour une pratique dansée avec les Pépinières suivie d'une visite aux EMA pour une présentation des projets artistiques et pédagogiques de l'AMDV.

Dans le cadre des Rencontres des établissements d'enseignement artistique du Val d'Oise, Mme Van Maerrem a présenté en février 2016, le dispositif Pépinière et le projet TryËma.

Mme Van Maerrem évoque le **CLEA (Contrat Local d'Education Artistique)**.

Cette résidence mission engagée avec la ville, la DRAC Ile-de-France (Direction Régionale Affaires Culturelles) et le CDC La Briqueterie est un projet en lien avec la vie culturelle du territoire où les initiatives artistiques doivent permettre un travail en réseau ainsi qu'une ouverture à d'autres partenariats. En tant que membre du jury avec Mr Posnic – directeur adjoint à l'action culturelle, Mme Van Maerrem insiste sur l'importance de mettre en lumière l'identité culturelle de la ville et d'encourager la culture pour tous.

## **École Municipale d'Arts plastiques**

Mme Milon souligne que les « EMA » ne sont pas un vain intitulé mais une réalité, c'est-à-dire que toutes les directions partagent une vraie philosophie de la relation à l'autre, de ce que peut être la transmission d'enseignement et de la création contemporaine. Ce sont tous ces éléments qui forment les EMA. A la base, se trouve **le dispositif de la pépinière**, école dans l'école, menée par les trois directions et qui s'adresse aux plus jeunes à partir de 4 ans (moyenne et grande section de maternelle, CP), avec tous les trois ans une direction différente. Mme Milon précise qu'il s'agit plus d'éveil que d'enseignement, c'est-à-dire d'une transmission davantage par l'intuition, par l'expérience collective et une approche sensorielle dont le point central est le corps donc la danse. 108 élèves sont inscrits en pépinière, la demande étant toujours plus forte que le nombre de places disponibles. La pépinière 3 a ceci de spécifique, qu'elle se compose de deux sessions chacune : des sessions menées par un enseignant de l'école avec un artiste invité (musiciens, plasticiens). L'an dernier, en pépinière, sont intervenus une marionnettiste (Cyriane Fialon) et un percussionniste musicien (Maxime Echardour).

Mme Adam pose la question du passage de la pépinière 2 à la pépinière 3. Mme Milon répond qu'entrant au CP, les élèves peuvent intégrer une des trois écoles ou éventuellement la pépinière 3 (constituée d'une seule classe de 12 enfants). Dans la pépinière 3, l'accent est mis sur la relation avec les parents : avec des portes ouvertes régulières où les parents sont invités à venir voir et participer avec leurs enfants et échanger avec les enseignants. Chaque année, à la suite du travail CND / MAC VAL les parents sont invités à venir visiter les expositions et ainsi proposer aux enfants de les guider dans le musée qu'eux connaissent.

Mme Milon revient sur trois points forts.

Créée à l'initiative de Vincent Mesaros, plus qu'une thématique au niveau des enseignements de l'école, **une programmation annuelle sur le burlesque** a eu lieu avec deux points d'orgue : le 5 décembre (10 ans des EMA) et la journée du 19 mars (exposition *bOurlesque* à la Galerie, performances au MAC VAL, déambulation menant les publics de l'un à l'autre). Dépassant la stricte thématique de l'enseignement mené jusqu'alors, tout en travaillant à l'échelle de l'école et celle de la ville, l'objectif était double : mettre en circulation les publics des différents équipements culturels, et dans le cadre de la pédagogie trouver les référents pour nourrir les pratiques des élèves. L'école a travaillé avec ses partenaires habituels, le MAC VAL et la Galerie municipale Jean-Collet, mais aussi le Théâtre Jean-Vilar (représentation *Mon Saumon a de la chance* aux EMA), le Sub, les 3 Cinés Robespierre, la bibliothèque Nelson-Mandela.

L'école a travaillé avec le service communication. Le programme complet s'est étendu de décembre 2015 jusqu'à juillet 2016, avec des conférences d'histoire de l'art sur le même thème. La parole est donnée à Mr Mesaros qui rappelle que l'idée initiale venait d'une suggestion de la direction culture d'essayer de travailler en transversalité avec les trois écoles. L'école d'arts plastiques a travaillé très en amont sur ce projet avec les autres équipements pour permettre ensuite un lien entre les trois écoles au sein des EMA.

Mme Milon présente le deuxième point fort, celui de la **résidence territoriale d'artiste en milieu scolaire** pour la période 2014-2016 avec **Lisa Sartorio** au Collège Jules Vallès, aux écoles primaires Blaise Pascal et Anatole France. Cela concernait 150 élèves et constituait une alternative aux **CHAAP** - (Classes à Horaires Aménagés Arts Plastiques), mené entre 2009 et 2015 par l'école. Cette résidence a été mise en place avec le MAC VAL et la Galerie. Lisa Sartorio intervient depuis plusieurs années auprès du CMPP (Centre Médico-psycho-Pédagogique), en tant que photographe, vidéaste et performeuse, elle a amené les élèves à se sentir acteurs sur leur propre territoire, à agir dans la ville. Ce projet était bien positionné à la fois par rapport au collège et aux enfants – dans une saisie de leur quotidien (la ville est devenue un objet qu'ils pouvaient transformer). Il y a eu une restitution du travail effectuée à la Galerie par une exposition (plus qu'un résultat, celle-ci a permis de comprendre les étapes du travail). Une autre suite donnée à ce travail a été l'édition de cartes postales, de photographies des performances réalisées par les enfants dans le cadre du festival *Murs Murs*.

En troisième point, deux autres projets importants sont portés par l'école : **Arts en Scènes** avec les deux autres écoles et **le projet d'une Classe Préparatoire aux concours des écoles supérieures d'art**.

Ce projet en cours d'élaboration est travaillé avec la direction de la culture pour une finalisation courant mars.

Les Ecoles Supérieures d'Art forment aussi bien des artistes, des designers et permettent d'accéder à toute sorte de métiers dans la création. Ces écoles publiques, en général sur cinq ans, sont très demandées, les débouchés sont nombreux mais les concours sont très sélectifs. Cette question a été portée plusieurs fois par les enseignants.

La Classe préparatoire aux concours des écoles d'art pourrait pallier au manque de formation dans le domaine : en s'appuyant sur l'expertise du lycée Chérioux (BTS, MANAA, STD2A, BMA) et l'EPSAA (École professionnelle supérieure d'arts graphiques et d'architecture) à Ivry-sur-Seine, il existe objectivement un certain nombre d'élèves choisissant une filière artistique (enseignée dans le lycée) mais qui ne trouve pas d'endroit pour poursuivre leurs études. Par défaut, ils s'inscrivent à l'Université en arts plastiques, ce qui ne convient pas à des jeunes gens qui cherchent véritablement à rentrer dans un processus créatif. Il est apparu qu'il manquait un maillon pour permettre de passer du lycée vers un cursus supérieur. Mme Milon souligne qu'à Vitry, dans l'organisation des enseignements il manque pour les 18-25 ans un espace d'accès à ce type d'études supérieures.

L'école a permis la création de l'**ANEAT** - Association Nationale des Ecoles Territoriales de Pratiques Amateurs. Mme Milon rappelle que la ville de Vitry-sur-Seine en tant que collectivité territoriale est membre de cette association. Celle-ci prend de l'ampleur. Contrairement aux autres écoles (danse, musique, théâtre), il n'existe pas de structure unanime pour encadrer l'enseignement en arts plastiques (pas de schéma national). Aussi, il existe une difficulté de reconnaissance. Une des grandes questions abordée par cette association est la formation des enseignants. Les enseignants recrutés sont artistes diplômés d'écoles supérieures d'art, et doivent passer des concours pour être titularisés dans la fonction publique. Mais il n'y a pas de formation spécifique et les modules proposés par le CNFPT sont mal adaptés.

Mme Milon précise que l'ANEAT mène un travail avec le CNFPT pour mettre en place des modules adéquats : deux premiers modules dits « expérimentaux » ont été ainsi proposés en 2016.

Mr Mesaros souligne la disparité statutaire existant entre les professeurs issus des écoles d'art nationales et territoriales. Mme Milon précise qu'il s'agit d'un sujet à part entière et d'actualité.

Récemment, l'ANEAT a été sollicitée par le CNFPT pour réfléchir à une offre de modules inédits de formation des équipes de direction des écoles d'arts plastiques sur son catalogue 2019. L'ANEAT va lancer une consultation sur la question.

L'ANEAT a également collaboré récemment avec le CIG (Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne) à l'élaboration des critères d'évaluation pour l'examen de promotion au grade de PEA (Professeur d'enseignement artistique).

Ce travail de l'ANEAT est donc essentiel sur ces points. Vitry, représentée par Elisabeth Milon, coprésidente, est un membre très actif et très présent sur cette scène ; elle y joue un rôle moteur.

### **Questions diverses**

Mme Adam demande quelle est la durée d'un budget pluriannuel. Mme Rossignol répond que la durée du budget est de trois ans, réactualisé chaque année.

Mme Adam demande à quelle fréquence a lieu le conseil d'établissement ainsi que la durée du mandat des élus. Mme Rossignol répond que la durée du mandat est de deux ans, la fréquence des conseils est d'au minimum un par an. Compte tenu de la période d'activité intense du service (inscriptions, spectacles, expositions, examens, etc...), il est difficile d'en maintenir un deuxième courant juin.

Mme Rossignol remercie l'ensemble des participants.

La séance est levée à 22h15.